



ABC arbitrage

Information trimestrielle / 1^{er} trimestre 2013

Calendrier du solde sur dividende 2012

Comme annoncé lors de la publication des résultats le 25 mars dernier, le rythme d'activité du 1^{er} trimestre 2013 ressort à un niveau inférieur d'environ 20% au rythme moyen constaté sur l'exercice 2012. En particulier, les événements politiques en Italie du mois de février n'ont généré aucun mouvement de volatilité et ont été défavorables à nos activités. La TAT (Taxe sur les Acquisitions de Titres) continue d'impacter notre rentabilité pour quelques centaines de milliers d'euros.

Comme en 2012, la combinaison des facteurs volatilité/volumes/nouvelles opérations à des niveaux historiquement très faibles, associée à la profonde mutation structurelle des marchés pèsent sur nos métiers.

Dans ce contexte, le groupe ABC arbitrage poursuit son programme d'investissement indispensable à l'innovation, source des résultats futurs. Les quelques journées de marché plus agitées, à la hausse comme à la baisse, ont confirmé l'efficacité de nos stratégies existantes. Les études sur les stratégies adaptées à des marchés globalement atones sont en cours de finalisation. Ces nouvelles stratégies compléteront la capacité du groupe à produire de solides performances dans ce type de situations. Les premiers tests devraient intervenir avant la fin du premier semestre 2013.

Sur la période, les fonds d'investissement gérés par la société de gestion ABC arbitrage Asset Management affichent des performances en dessous des attentes de rentabilité du groupe. Les actifs sous gestion s'établissent au 1^{er} avril 2013 à 410 millions d'euros.

Le conseil d'administration rappelle qu'il proposera à l'assemblée générale du 31 mai 2013, le versement d'un solde sur dividende 2012 de 0,27 euro par action, pour un dividende total 2012 de 0,47 euro par action. Chaque actionnaire pourra réinvestir tout ou partie de ce dividende en actions ABC arbitrage. Le prix de réinvestissement du solde sera fixé par le conseil d'administration le jour de l'assemblée.

Le calendrier de distribution envisagé est le suivant :

- date de détachement : vendredi 7 juin 2013,
- fin d'exercice de l'option : lundi 17 juin 2013 inclus,
- paiement ou inscription en compte des actions : lundi 24 juin 2013.

Chaque actionnaire devra indiquer, dans le respect du calendrier défini ci-avant, son choix définitif de perception directement à l'établissement financier chez lequel il a déposé ses titres ABC arbitrage, au moyen du bordereau d'ordre qu'il aura préalablement reçu de ce même établissement.

Par ailleurs, sur proposition du conseil d'administration, les actionnaires seront invités à se prononcer lors de la prochaine assemblée générale sur la distribution, d'ici la fin de l'exercice 2013, d'un montant de 0,20 euro par action par prélèvement, par ordre de priorité, sur les comptes « report à nouveau », « autres réserves » et « primes d'émission ».

Rappel : en l'état de la structure des résultats du groupe ABC arbitrage, le chiffre d'affaires indiqué ci-après répond au respect d'une obligation légale mais n'est pas significatif de la marche des affaires représentée par un résultat financier semestriel ou annuel et non un chiffre d'affaires.

| | Société ABC arbitrage (en euros) | | Groupe ABC arbitrage (en euros) | |
|---------------------------------|----------------------------------|----------------|---------------------------------|---------------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| 1^{er} trimestre | 456 277 | 497 309 | 77 893 | 98 306 |
| Total | 456 277 | 497 309 | 77 893 | 98 306 |

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
 Relations presse – F2SCOM - Valérie Sabineu / Jérôme Goaër : 01 44 82 46 21 / 24
 Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP